

# Être candidat

## Être candidat au prix provincial du développement durable

Tout porteur d'initiative de la province de Namur qui se sent impliqué dans le développement durable et qui intègre au quotidien dans ses activités les différentes dimensions du développement durable (les 4 P) peut déposer sa candidature, qu'il émane du monde de l'entreprise, de l'économie sociale, du secteur associatif ou des pouvoirs locaux. Rappelons que, le développement durable intégrant plusieurs domaines, le prix couvre beaucoup plus que la "sphère environnementale" et que tous les secteurs d'activités – marchands et non-marchands – sont concernés et sont susceptibles d'apporter de bons candidats.

### Des critères à respecter

Les projets peuvent se rapporter à n'importe quel domaine de l'économie classique et l'économie sociale à la culture et à l'environnement, en passant par le social, l'administration locale, la santé...pour peu qu'ils répondent au mieux aux trois critères qui suivent :

- **L'ancrage des activités en province de Namur : Le siège social** – ou, à défaut, un siège important d'activité – **est situé sur le territoire provincial.**
- **L'intégration des 4 P.** Le critère de loin le plus important est l'intégration par les promoteurs du projet **des dimensions économique, sociale, environnementale et participative** dans leurs diverses activités. Il est à noter que la dimension économique est à prendre au sens large : la capacité à apporter et à retirer une plus-value durable dans les échanges de services et de biens. Cette plus-value peut être monétaire, mais elle peut aussi être non monétaire (troc, bénévolat, échanges de savoirs, économie du don, etc.).
- **La maturité du projet** : Le projet a un minimum de maturité. Il a déjà une "histoire à raconter" : c'est plus qu'un simple projet et l'activité n'en est pas à ses balbutiements.

### Un réseau de repérage pour débusquer les candidats

La barre peut sembler être assez haute et les candidatures spontanées risquaient d'être rares. La Province de Namur – et le comité d'accompagnement qu'elle a mis en place afin d'assurer l'organisation et le bon déroulement du prix du développement durable de la province de Namur – a fait appel à une vingtaine de personnalités issues de tous les secteurs d'activités de la province et couvrant autant que faire se peut l'ensemble du territoire provincial.

La mission de ce "réseau de repérage" est d'aider à identifier des initiatives qui pourraient être de "bons candidats", étant entendu par là des projets qui répondent au mieux aux critères précédemment énoncés.

## Un dossier à monter

Les initiatives "repérées" et proposées par les membres du réseau de repérage ont été contactées de manière à, dans un premier temps, voir si elles sont d'accord de concourir (il faut compter sur le fait que la moitié des initiatives repérées ne souhaitent pas, pour de multiples raisons – souvent par manque de temps –, être candidates...) et, cela fait, les aider à introduire leur dossier de candidature.

Les responsables des projets doivent en effet compléter un dossier dans lequel ils expliquent comment ils intègrent harmonieusement les quatre dimensions du développement durable dans leurs activités et quelles sont leurs avancées dans ces différents secteurs.

## Approfondir le sujet

Plus concrètement, le dossier comprend une présentation formelle de leur initiative (historique et description de la mission et des objectifs généraux), son ancrage provincial et bien sûr sur l'intégration au quotidien des différentes dimensions du développement durable, soit les dimensions **environnementale** (tout ce qui touche à l'impact de leur activité sur l'environnement pris au sens large – à l'intérieur de l'organisation/entreprise, dans son voisinage immédiat et à une échelle plus globale), **sociale ou sociétale** (tout ce qui touche à l'impact sur le bien-être des gens, **économique** (tout ce qui permet d'augmenter/de maintenir durablement les ressources économiques des personnes/organisations liées l'initiative, aspects monétaires – chiffre d'affaires "classique", économies réalisées sur les dépenses... – et non monétaires – dons en nature et en temps, trocs... – inclus) et "**gouvernance**" ( tout ce qui touche à la manière de procéder pour la prise de décisions, à la participation de chacun).

## Des pratiques novatrices

Il leur a notamment été demandé quels étaient leurs objectifs par rapport à chacune de ces dimensions et ce qu'ils ont mis en place pour y parvenir, quels sont les résultats dont ils sont les plus fiers ou encore quelles sont les évolutions prévues à court et moyen termes – le tout en insistant sur ce qu'ils estiment être particulièrement remarquable ou "en avance" par rapport aux pratiques habituelles de leur secteur d'activité – ou encore en quoi leur initiative leur semble-t-elle avoir valeur d'exemple en matière de développement durable.

---

Pour avoir une idée concrète de la diversité des initiatives possibles, rendez-vous sur le site [www.gp-generationsfutures.be](http://www.gp-generationsfutures.be) pour visionner les clips de présentation des nominés et lauréats du Grand Prix des Générations futures des années précédentes.